



# Charte

- ▶ Considérant que la Directive européenne sur la Performance Energétique des Bâtiments constitue un réel défi pour la transformation du secteur du bâtiment européen vers une meilleure efficacité énergétique, l'utilisation accrue des sources d'énergie renouvelables et la réduction des émissions de CO<sub>2</sub>,
- ▶ Considérant que les bâtiments doivent être/devenir des cas exemplaires et conscient de la nécessité d'associer nos concitoyens pour atteindre nos objectifs,
- ▶ Considérant qu'il est important d'anticiper la mise en œuvre de la Directive européenne sur la Performance Energétique des Bâtiments - et de l'élargir aux aspects environnementaux - par une initiative volontaire,

## nous décidons de rejoindre la « Campagne européenne Display<sup>®</sup> ».

### Rejoindre Display<sup>®</sup> nous permettra de :

- ▶ Comparer les performances de nos propres bâtiments
- ▶ Echanger notre expérience avec d'autres en Europe

Pour garantir la réussite et le caractère européen de la Campagne européenne Display<sup>®</sup>, nous nous engageons à respecter les conditions suivantes :

- ▶ Afficher à destination des usagers les performances des bâtiments – en matière de consommation d'énergie, d'émissions de CO<sub>2</sub>, et de consommation d'eau,
- ▶ Fournir à Energie-Cités les données administratives concernant notre entreprise à faire figurer sur le poster et le site Internet officiel de la Campagne européenne Display.
- ▶ Afficher le poster Display<sup>®</sup> dans chaque bâtiment concerné à un endroit fréquenté par le public,
- ▶ Lancer une action d'information et de sensibilisation à destination des usagers des bâtiments concernés,
- ▶ Payer un droit annuel d'utilisation des outils et supports de communication Display<sup>®</sup>.

### En contrepartie, Energie-Cités s'engage à :

- ▶ Mettre à la disposition de notre entreprise un outil de calcul sur Internet ainsi qu'un guide d'utilisation de cet outil,
- ▶ Permettre à notre entreprise d'éditer un poster Display<sup>®</sup> par bâtiment choisi (fichier PDF),
- ▶ Apporter des informations complémentaires pour la mise en œuvre de Display<sup>®</sup> au cas où notre entreprise en exprimerait la demande,
- ▶ Nous tenir informés régulièrement du déroulement de la Campagne européenne Display<sup>®</sup>,
- ▶ Valoriser notre action via le site Internet officiel de la Campagne européenne Display<sup>®</sup> : [www.display-campaign.org](http://www.display-campaign.org).

(à établir en deux exemplaires et à retourner à : Energie-Cités / 2 chemin de Palente / F-25000 Besançon)

Représentant légal de l'entreprise:

.....

M/Mme: .....

Fonction: .....

Date, cachet et signature

Pour acceptation

Energie-Cités

Gérard MAGNIN

Délégué Général

Date, cachet et signature